

CAHIER DE LIAISON
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV
DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

N° XXVII



46^e ANNÉE
1955

Reproduction autorisée d'un hors-texte ornant le n° 1 du 15 avril 1881 de la *Tribune littéraire*, revue artistique et scientifique de la jeunesse, illustrée, paraissant le 15 de chaque mois. Directeur-gérant : Paul BOISSERIE ; administration : 15-17, Grand-Rue à Bergerac. Détail curieux, cette revue avait pour devise la même phrase latine : *Fac et spera*, que M. GALAND avait choisie pour sa classe de 3^e au Collège de Bergerac.

NOS ILLUSTRÉS ANCIENS



MOUNET-SULLY

Présentant ce hors-texte dans la *Tribune littéraire*, M. P. MICHEL-VOLNEY écrivait au sujet de Mounet-Sully : « L'artiste sacré bien national par les acclamations de Paris ne cesse pas pour cela d'appartenir à son berceau... »

APPEL DU TRÉSORIER

Il est instamment demandé aux camarades de ne pas tarder à effectuer leurs versements, qui s'élèvent à 300 fr. (cotisation 50 fr. + Bulletin 250 fr.). Seuls les souscripteurs perpétuels ne doivent que le prix du bulletin, soit 250 fr. Les sociétaires bergeracois qui ne pourront assister à l'Assemblée générale sont également priés de payer par mandat-chèque pour faciliter la tâche du Trésorier. Il est rappelé que les chèques postaux doivent être émis au nom de :

*Association Amicale des Anciens Elèves
du Collège Henri IV de Bergerac
C/C Postal Limoges n° 367-52*

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ
103, RUE VALETTE, 103
BERGERAC
(DORDOGNE)

Bergerac, le novembre 1955

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 27 novembre.

Elle sera présidée par notre camarade l'Intendant général Roger Eyraud, commandeur de la Légion d'honneur.

Le matin, à 10 heures 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une classe, au Collège, rue Lakanal.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

Après l'Assemblée générale, nous irons nous incliner devant le monument élevé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades Morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, à midi, le banquet traditionnel sera servi à l'Hôtel du Commerce, n° 36, place Gambetta.

L'ensemble total des frais sera de 1.000 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 19 novembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur Pierre ROUSSEAU

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera fait aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à deux : celui de l'élève et celui du Président.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

VOIR AU VERSO

VOIR AU RECTO

PROCURATION

Le soussigné (1).....
donne pouvoir à M. (2).....
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 27 novembre 1955.

- 1° Entendre le rapport moral du Secrétaire-Général et décider de son approbation ;
- 2° Entendre le rapport financier du Trésorier et décider de son approbation ;
- 3° Elire QUATRE membres du Conseil d'Administration. MM. Delpérier (André), de Madaillan (Pierre) et Videau (Lucien) sont sortants (3). M. Bardon (Henri), désigné provisoirement par cooptation, doit remplacer définitivement M. Fournier (Charles), décédé.
- 4° Délibérer sur diverses questions.

A....., le..... 1955 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse du mandant.

(2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence à l'Assemblée générale est certaine ou LAISSER EN BLANC.

(3) Ils sont rééligibles

(4) Dater et signer.

MEMBRES D'HONNEUR :
M. LE GÉNÉRAL BERNARD, M. LE GÉNÉRAL BERTHIER (1841-1922), M. CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE GÉNÉRAL CARMILLE (1886-1945), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, M. MAXIME LAIGNEL - LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL MATTER, M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET - SULLY (1841-1916), M. GEORGE PICARD, M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITRICE DE L'ASSOCIATION :
MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939).

*

PRÉSIDENT - FONDATEUR : PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
M. LOUIS PIMONT, SOUS-PRÉFET ;
M. HENRI BOYER, MAIRE ; M. PIERRE FAUGÈRE, PRINCIPAL.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
PRÉSIDENT, DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. JEAN BARTHE ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, GEORGES BRASSEM, ANDRÉ DELPÉRIER, PIERRE DE MADAILLAN, PIERRE PUCHEU, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

XXVII^e BULLETIN

1955

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES DE L'AMICALE SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, ET DU GRAND QUOTIDIEN RÉGIONAL « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE LA S. A. R. L. IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST A BERGERAC

S O M M A I R E

- 2 Situation financière.
- 3 L'exposition de livres et d'estampes.
 - Le sabotage du baccalauréat.
- 4 Assemblée générale de 1954.
- 5 Discours du XXVIII^e banquet.
- 10 Note du Secrétaire général.
- 11 Réunion du Conseil d'Administration.
- 12 Nos lauréats en 1954.
 - Le Collège il y a 100 ans.
- 13 Charles Fournier.
- 14 René Carmille.
- 15 Nécrologie
- 16 Morts pour la France

Situation financière au 31 décembre 1954

ACTIF

DISPONIBLE

Crédit Commercial de France à Bergerac ..	1.475 »	
C. C. P. Limoges 367.52	223 »	
Caisse d'Épargne	1.357 »	
Numéraire en caisse	326 »	
	3.381 »	3.381 »

RÉALISABLE

Valeurs mobilières	169.800 »	169.800 »
----------------------------	-----------	-----------

IMMOBILISÉ

Immeuble n° 61, av. de Verdun, Bergerac ..	1.000.000 »	1.000.000 »
--	-------------	-------------

PASSIF

Actif au 31 décembre 1953.	1.160.098 »	
Gain de l'exercice 1954	13.083 »	
	1.173.181 »	1.173.181 »

COMPTE DE GESTION (année 1954)

RECETTES

1° Disponible au 31 déc. 1953.. .. .		20.598 »
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations	9.100 »	
Bulletins	43.400 »	
Dons.	23.350 »	
Loyer	48.000 »	
Intérêts	6.130 »	
	129.980 »	
3° Vente titres	3.550 »	
	133.530 »	133.530 »

DÉPENSES

Distribution des prix	6.100 »	154.128 »
Entretien du caveau Augiéras	500 »	
Assurances	1.778 »	
Impôts	13.730 »	
Frais de bureau et divers.. .. .	4.878 »	
Bulletin	80.000 »	
Frais en banque	206 »	
Participation à la fête annuelle	9.448 »	
Fleurs	3.600 »	
Secours	2.000 »	
	122.240 »	
Achat titres	28.507 »	
	150.747 »	150.747 »
Disponible au 31 décembre 1954	3.381 »	3.381 »
		154.128 »

RÉSULTATS

Excédent des dépenses	17.217 »
Plus-value des titres.. .. .	<u>30.300 »</u>
Gain de l'exercice.	13.083 »

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Évaluation au 31 décembre 1954 : 5.250 fr. rente 3,50% 1952..	141.000 »
3 Eaux et Electricité de Madagascar 6,50% 1952	<u>28.800 »</u>
	169.800 »



L'EXPOSITION DE LIVRES ET D'ESTAMPES

Pour des motifs d'économie, nous ne pouvons — et nous le regrettons — publier le riche catalogue de cette intéressante manifestation. Nos remerciements vont aux organisateurs, MM. P.-A. JOUANEL, René GAUTHIER et M. BRESSY.



LE SABOTAGE DU BACCALURÉAT

Qui comprendra, qui admettra les arcanes de la nouvelle réforme de l'enseignement ?

Si nous approuvons dans la série classique l'excellente mesure qui réduit de neuf à trois les diverses et ridicules options pour ne laisser subsister que A = latin-grec, B = latin-langues vivantes, C = latin-sciences, nous restons de farouches objurgateurs en ce qui concerne :

— la mise en arrière-plan de l'histoire, de la géographie, de la physique et de la chimie, dont deux épreuves seulement seront retenues à l'examen et tirées au sort ;

— la suppression de l'oral pour les candidats reçus à l'écrit et son maintien pour ceux qui ne seront pas admissibles ;

— la disparition de la session de septembre dans le but de décourager les postulants et aussi de décongestionner l'Université.

Hélas, quand on réforme l'enseignement, on fait comme les potaches à l'arrivée des vacances, on casse tout. On sort alors des projets bicornus ou des innovations variées comme « le tronc commun », « le cycle court et le cycle long », « l'ennoblissement de l'enseignement professionnel », « l'amalgame du personnel enseignant », « les activités dirigées » — (il n'est plus question de diriger les loisirs) — etc., etc. Pourtant, qu'on le veuille ou non, le baccalauréat demeurera envers et contre tout le rêve d'innombrables jeunes gens et de leurs familles, bien qu'il ne procure — c'est certain — aucune situation dans l'immédiat.



Assemblée Générale du dimanche 29 novembre 1954

Au Collège Henri IV, à 10 heures 30, dans la nouvelle classe d'histoire.

— 37 membres sont présents et 43 sont représentés par des mandataires.
Votants : $37 + 43 = 80$.

— Après avoir ouvert la séance, évoqué les morts et fait valider l'admission des nouveaux membres, le Président passe à la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 29 novembre 1953, dont le texte est approuvé à mains levées.

— Facilitant aimablement la tâche du Secrétaire général, le Président présente le rapport moral de l'année 1953, puis le Trésorier détaille le bilan de la Société, arrêté au 31 décembre 1953, et le rapport moral et le rapport financier sont approuvés sans critiques.

— MM. BARTHE, VÉDRINES et DE MESLON ont leurs mandats d'administrateurs renouvelés pour 3 ans avec, respectivement pour chacun, 79 voix, 80 voix et 80 voix. Le docteur René ROUSSEAU, candidat pour remplacer Charles BOURZAC, démissionnaire, est élu pour 3 ans avec 79 voix.

— Ayant reçu la mission d'établir un règlement à ce sujet, le Conseil d'administration, restant sur sa décision du 9 octobre 1954, fait approuver la réduction du nombre des discours aux banquets de l'Amicale. Ce nouveau règlement entrera immédiatement en vigueur.

— Si la sauterie qui terminera la fête annuelle de 1954 a du succès, le principe de son renouvellement dans l'avenir est admis.

— Il est donné lecture d'une lettre du camarade Jean RAMADOUR, notaire à Celles (Dordogne). Il voudrait voir intervenir vigoureusement en haut lieu pour que cesse l'état de vétusté lamentable de la salle de gymnastique du Collège Henri IV. Il ne lui paraît pas difficile de demander que cette façade, qui pourrait être belle à peu de frais, n'offre pas un tel aspect de désolation et d'abandon par ses fenêtres en lambeaux, ce qui n'est pas fait pour donner confiance aux parents qui désireraient mettre leurs enfants au Collège. L'unanimité est faite sur ce vœu et le Président est chargé des démarches nécessaires. Toutefois, il est bon de préciser que la salle de gymnastique est une salle municipale qui n'est malheureusement pas réservée aux seuls élèves du Collège.

— Il est parlé du vernissage de l'exposition de livres et d'estampes, ainsi que de la pieuse visite effectuée le matin même sur le tombeau du docteur CAYLA.

— Des souhaits de bienvenue sont adressés à M. l'abbé Léon PUYBONNIEUX, revenu à Bergerac avec les fonctions d'aumônier de l'hôpital Samuel-Pozzi et qui fut pendant longtemps, autrefois, aumônier du Collège Henri IV.

— On lève la séance en se donnant rendez-vous devant le monument Augiéras pour le salut aux morts.

XXVIII° BANQUET

du dimanche 28 novembre 1954

A midi, dans les salons du Tortoni, place de la République. 62 convives.
M. Barraud, traiteur.

Discours de l'élève GOUZOT Bernard

de la classe de 1^{er} A

Ce siècle avait neuf ans (1)... Le Collège Henri IV
Ne portait point encor le nom de ce grand roi.
Son aspect extérieur était toujours ce cloître
Où vous avez passé de beaux jours... autrefois !
Notre ville sortait des joutes intestines
Suscitées par la loi de la séparation.
Nos anciens, excédés de ces luttes mesquines
Fondèrent, enthousiastes, notre association.
Déférent, je salue, pour nous tous, la mémoire
Du professeur PETIT et du docteur CAYLA,
Animateurs brillants, c'est leur titre de gloire,
De votre groupement, à ses tous premiers pas.
Les ans se sont enfuis, mais leur œuvre est restée.
La place des pionniers ne fut jamais vacante ;
BARTHE, COQ et ROUSSEAU, célèbre trinité,
Préside à son destin, trinité souriante !
Ces anciens généreux pour les bleus que nous sommes,
S'ingénient à nous faire un séjour des plus doux ;
Sous forme de beaux livres et d'assez fortes sommes
Récompensant ainsi les meilleurs d'entre nous.
C'est ainsi que, présent à vos nobles agapes,
Par votre Président, congrûment invité,
Je témoigne, Messieurs, qu'au Collège Henri IV
Votre union a la cote... et c'est la vérité.
Soyez donc remerciés, mes anciens et mes maîtres,
D'être restés unis autour du vieux « bahut »
Afin d'accroître encor ce matériel bien être,
Que, grâce au Principal, avons de plus en plus.
Au nom des Collégiens, je lève haut mon verre
A la prospérité de l'Association
A vos santés, Messieurs, à l'Amitié si chère,
Qui, comme on l'a dit, est ciment de la Nation.

(1) L'Association a été fondée en 1909.

Discours du Docteur Pierre ROUSSEAU, président

Par ces temps de restriction de l'art oratoire, me voici seul, aux côtés de notre jeune camarade, à supporter tout le poids de l'éloquence naturelle qui sied à la fin de nos banquets. Et je suis d'autant plus seul que, présidant notre Amicale, je me dois aussi de présider ces tables, conséquence inéluctable de la fluidité — pardonnez-moi ce mot emprunté aux stratèges — de ceux de nos amis dont nous désirions la présence ce soir parmi nous. Mais je vous donne l'assurance de la reprise l'an prochain de ces traditions qui permettent à nos réunions de rayonner sans cesse d'un éclat nouveau.

Je veux, Messieurs, que mes premiers mots soient, en votre nom, des remerciements à notre camarade René Gauthier qui, au cours de son existence, a su réunir les beaux volumes d'une bibliothèque dont vous admirez la richesse au second étage de cet établissement. Il a voulu montrer ainsi à ses amis d'enfance, à nous tous, les résultats inlassables de sa ténacité dans la recherche du Beau et des trouvailles de son goût très sûr de bibliophile. Je lui dis notre reconnaissance pour un geste qui complète si heureusement notre fête annuelle, puisqu'aussi bien nous célébrons aujourd'hui le centenaire du premier en date des présidents de notre Association.

Il y a cent ans, naissait à Bergerac, rue Neuve-du-Temple, le docteur André Cayla. Il devait y vivre jusqu'au 17 juillet 1926 sa longue existence de médecin, de chirurgien et d'honnête homme.

Vous avez lu dans notre *Cahier de Liaison* les jolies pages où notre Secrétaire général l'a fait revivre à nos yeux parmi ses meubles, véritable musée d'art ancien dans le cadre de son cloître, ses équipages, ses autos, sa verrière d'où il contemplait notre mouvante Dordogne aux flots tranquilles ou tumultueux, son souci de l'élégance physique et morale, ses manies même, qui font de lui comme un personnage hors série, en marge de toutes les banalités.

Qu'il me soit permis, chers camarades, de l'évoquer encore quelques instants devant vous, de toute ma piété filiale, puisqu'aussi bien il me choisit pour lui succéder, me faisant l'honneur de m'appeler parfois son fils spirituel.

Nos deux existences, pendant une vingtaine d'années, se sont trouvées rapprochées — le hasard fait bien les choses — à maintes reprises, par des circonstances toutes fortuites.

Je l'avais connu, comme beaucoup d'entre vous, au Collège où j'étais interne, quand, avec une ponctuelle régularité, à la récréation de 10 heures à 10 heures 1/4, la cloche, dont notre Secrétaire général vous dit le rythme, annonçait la visite médicale. Il traversait la cour et les couloirs, très droit, la raie 1900 partageant strictement ses cheveux en arrière du chapeau — feutre souple, demi-tube gris, melon noir ou panama — selon l'époque, le temps ou le mode de locomotion. Il recevait ses consultants, montait les marches de l'infirmerie, passait souvent aux cuisines, goûtait la soupe ou les sauces, que, sous la direction économe de M. Laplace, préparait pour nous le laboratoire de l'excellente Mme Pujol.

De la même allure, il repartait, retrouvant à la sortie son cheval de selle, sa voiture, son auto, laissés à la garde du fidèle Géraud, cocher, valet de chambre, chauffeur, maître d'hôtel.

Ses rapports avec les élèves étaient bienveillants, dans un climat empreint parfois d'impatience et de fraîcheur. Il me souvient qu'au cours d'une épidémie de grippe, où nous avions décidé de tenter d'obtenir un licenciement, il trouva sans doute que nous venions bien nombreux à sa consultation et quelques ipécas bien dosés eurent raison des influenzas les plus récalcitrants. Mais il savait être tout dévouement et, comme ailleurs, il montrait au Collège les ressources inépuisables de son bon cœur.

J'ai rencontré à nouveau le docteur Cayla au début de ma vie d'étudiant, car il fréquentait parfois les salles d'opération de l'hôpital Saint-André à Bordeaux. Je le saluais respectueusement, il me répondait d'un sourire ou d'un petit signe de la main, me prouvant qu'il reconnaissait l'ancien collégien bergeracois.

Mais plus tard, pendant mes années d'internat, je le voyais plus souvent à l'hôpital Tastet-Girard prendre de vivantes leçons auprès de mon maître, le magnifique chirurgien que fut Albert Demons. Il quittait son veston, le suspendait selon sa technique, fleurant bon son parfum habituel, prenait une blouse blanche et se plaçait aux côtés de la table d'opération. Ce fut l'époque où, au cours de causeries, j'appris à le connaître et à l'apprécier, cependant qu'il jetait sur moi ses regards scrutateurs et bienveillants.

Aussi, à la fondation de notre Société, en 1909, le docteur Cayla, me retrouvant à la réunion générale, me fit monter dans l'automobile si bien décrite par M. Coq et me conduisit à sa maison de santé dont j'admirais la propreté méticuleuse, la bonne tenue, avec ces mille riens qui donnent à un ensemble une allure d'élégance de bon aloi. Ce fut ensuite le banquet, son discours plein de finesse, de netteté et de bon sens ; et, les années suivantes, nous nous sommes régulièrement revus à de semblables réunions.

Quelle époque, Messieurs, que celle où, pour 5 francs, à l'hôtel de Londres, on nous servait des saumons de la Dordogne, des volailles truffées et même certain quartier de renne, dans lequel, n'ayant pas l'habitude des viandes polaires, il me sembla reconnaître le parfum des prés-salés qui paissent tranquillement sur les côteaux de l'Issigeacois. Ce quartier de renne n'en inspira pas moins à Paul Petit un alexandrin pour la postérité, car, nous dit-il...

« Car ce quartier de renne est un morceau de roi ».

Mais nous sommes en août 1914. Nous voici à Bergerac pendant quelques semaines où se termine la mobilisation. En 1916-1917, nous nous retrouvons à Limoges où je fus l'aide d'un des plus grands chirurgiens français, le professeur Paul Lecène. De Bergerac, le docteur Cayla venait, quand il le pouvait, assister aux séances opératoires toujours prestigieuses de mon maître qui, d'instinct, lui avait donné une sympathie qu'il ne prodiguait pas, je vous l'assure. Combien nous nous amusions de voir, se dirigeant vers le Central-Hôtel, André Cayla, dont la taille semblait s'être encore amenuecée, aux côtés de Paul Lecène, véritable force de la nature, avec 1 m. 90 et le plus respectable des 100 kg. Il allait, disait-il, l'initier aux splendeurs des vins de notre terroir bordelais, ayant déniché au Central-Hôtel certain Château-Petrus au parfum de truffe, se promettant plus tard de lui offrir à Bergerac ce Margaux « retour des Indes », fleuron de sa cave. Le sort cruel en disposa autrement.

Le lendemain, entre deux opérations, mon maître crayonnait sur une ardoise — c'était une de ses manies récréatives — un docteur Cayla en homme de cheval, exagérant l'arc de ses jambes de cavalier « gentleman ridé (r) », disait-il irrévérencieusement. Mais ce mot était à peine ironique dans sa bouche, car Lecène avait coutume d'affubler des surnoms les plus drôles et les plus inattendus, ceux qu'il aimait ; le docteur Cayla était de ceux-là.

Et ce fut au cours d'un voyage en Limousin que votre premier Président m'offrit, ayant eu la douleur de perdre son neveu Jean Rabier, de devenir le collaborateur des dernières années de sa vie chirurgicale et, plus tard, son successeur. Il ne cessa, depuis 1919, de me témoigner une affection dans laquelle n'eût place aucune fissure, à l'hôpital Samuel-Pozzi, à la Maison de Santé, dans la clientèle privée. J'ai eu enfin le triste privilège de l'assister de toute ma respectueuse reconnaissance quand la mort rôdeuse est venue le frapper, le délivrant enfin de ses souffrances.

Les souffrances... Il détestait voir souffrir, hanté par l'appréhension d'une étape douloureuse avant la fin de sa vie. Il ne craignait cependant pas la mort, sa vieille ennemie pendant sa laborieuse existence de médecin et de chirurgien.

Car le docteur Cayla fut un véritable chirurgien, à l'avant-garde du progrès dans l'art de guérir.

Avec la révolution pastorienne, la chirurgie prenait en France et dans le monde son essor. Très vite, il s'assimila les nouvelles règles d'asepsie qui s'alliaient si bien à ses conceptions de l'hygiène corporelle et qui allaient permettre d'oser tous les jours davantage. Il avait peut-être sa façon à lui de traiter ses mains et ses ongles, mais soyez persuadés que cette toute petite chose entrait dans le cadre de l'Idée maîtresse qui, rigoureusement, rayonna sur sa vie : la propreté physique condition, à ses yeux, de la propreté morale. J'aimerais mieux, disait-il, manquer un train que d'oublier de vider une cuvette.

Les techniques nouvelles, il allait les demander tantôt dans les centres chirurgicaux de province, souvent à Paris, auprès de Jean-Louis Faure et du professeur Pozzi, ses amis, ou de Jalaguier, son allié. Et c'est ainsi qu'il acheva sa formation.

Rien n'était avec lui laissé au hasard ; au début, à la fin des interventions, ses gestes se renouvelaient avec la même précise discipline. Car il ne se contentait jamais d'à peu près souvent néfastes. Certes, en face de surprises opératoires aussi pénibles qu'inattendues, des orages s'élevaient, se terminant en tornade subites. « Sortez, ma sœur, disait-il à son infirmière préférée qu'il avait avec patience formée à l'hôpital, sortez, je vais dire mes litanies. » La religieuse paraissait s'effacer et un torrent de jurons s'apaisait soudain dans un sourire. Un matin, il allait enlever des amygdales. Un enfant de 11 ans se tordait sur sa chaise, jouant des pieds et des mains, malgré des efforts qui se voulaient robustes pour le retenir. Après avoir essayé en patois et en français de calmer le petit malade, le docteur Cayla eût une de ces colères qui, tout à coup, empourpraient son visage et... il le gratifia d'une gifle bien légère. L'enfant s'arrêta aussitôt dans ses sanglots et il lui dit : « C'est que, Monsieur, je suis bien petit ! » Le chirurgien s'arrête, se lève sans mot dire, quitte la salle, mais tous les assistants voient la larme furtive qui coule de ses yeux bleus. L'intervention est remise au lendemain.

Je pourrais, Messieurs, vous amuser ou vous émouvoir au récit de bien des anecdotes. Mais cela ne vous suffit-il pas pour comprendre ce que fut le premier des Présidents de notre Association ? Je m'en voudrais, d'ailleurs, d'oublier cette générosité qui lui faisait, en 1918, adresser en secret des mandats à ses blessés nécessiteux, son insouciance d'honoraires médicaux, son empressement à accourir à l'appel de ses malades après les grondements d'usage, dont beaucoup d'entre nous savent la valeur. Son linge était blanc — il le crayonnait, dit-on, au fusain pour qu'il ne lui fut pas représenté. Mais son âme était sans souillure. Loyal et bon, il allait tout droit dans la vie, méprisant la médisance, la calomnie, avec une indépendance de caractère qui lui valut des ennemis, mais aussi de solides amitiés.

Peut-être, quand il cessa son activité, a-t-il souffert de l'indifférence ou de l'oubli de ceux qu'il avait obligés et guéris, mais son âme était trop fière pour laisser deviner sa peine.

Il voulut le char des pauvres, sans fleurs, sans couronnes, sans discours. Aucun ami n'a tenu les cordons près de son cercueil. Ainsi en avait-il disposé. Un mois plus tard, en petit groupe, nous sommes allés apporter des roses sur sa pierre tombale.

Que restera-t-il de lui ? Sans doute ce que l'on appela ses originalités, ses outrances même l'entourent-elles d'une auréole de légende dans l'esprit de ceux qui l'ont connu ? Mais nous devons nous souvenir qu'il fut le premier chirurgien dans cette ville et qu'il passa, semant le bien à pleines mains autour de lui. Quant à nous, Anciens Elèves du Collège Henri IV, nous gardons son nom à la première page de nos Bulletins et nous avons voulu aussi que son nom fut donné à cette place du Temple qui retentit si longtemps de ses équipages et du pas de ses chevaux.

Des fleurs, Messieurs, que l'on jette sur une tombe, des pages blanches que l'on noircit, une plaque avec un nom, n'est-ce pas là le geste par quoi les hommes veulent honorer leurs morts ?

Mais les morts, dit Maeterlinck, ne sont-ils pas des vivants qu'on ne voit pas ? Et ils ne sont pas morts tant que, pieusement, au fond de nos cœurs, nous en gardons le souvenir.

*
**

Qu'il me soit permis maintenant, chers camarades, de satisfaire aux devoirs de ma charge en remerciant en votre nom nos hôtes qui, ce soir, nous honorent de leur présence.

M. le Sous-Préfet, dont vous avez entendu l'an dernier et lu dans notre *Cahier de liaison* le discours si amusant et si spirituel.

M. Géraud, remplaçant M. le Maire, absent, qui m'a donné depuis longtemps déjà son amitié et que je me réjouis de voir à nos côtés à cette table.

M. le Principal, qui dirige avec autorité notre Etablissement secondaire. Ces hôtes, membres de droit de notre Amicale, n'auront aujourd'hui qu'un rôle muet. Mais vous ne perdrez rien de leurs discours car, si vous m'y autorisez, je vais les reconstruire devant vous.

M. le Sous-Préfet nous aurait dit : « Messieurs, j'ai un grand plaisir,

comme les années précédentes, à me trouver près de vous. J'oublie pendant quelques heures que je suis Sous-Préfet de Bergerac et je me penche avec émotion sur ma jeunesse que j'évoque dans vos enthousiasmes et votre gaieté.

M. Géraud, au nom de M. le Maire et de son Conseil municipal, nous eût affirmé que la Municipalité est profondément attachée à la prospérité de son Collège dont elle est la tutrice et dont elle a la charge. Il est de plein cœur avec notre Association quand elle demande le rajeunissement de ces vieux murs, témoins de nos études universitaires.

M. le Principal aurait tiré de sa poche un papier que je me suis procuré en grand secret. Il nous aurait dit ces quelques mots : « Messieurs, je serais heureux de vous parler statistique. Voilà. Votre Collège, au 1^{er} janvier 1954, comptait 571 élèves dont 340 appartiennent à l'Enseignement secondaire. J'ai 90 internes et 56 demi-pensionnaires. J'ai 148 élèves au réfectoire à midi. »

Ces chiffres, mes chers camarades, ne vous semblent-ils pas plus éloquents que les périodes académiques les plus harmonieuses ? En votre nom, je dis à M. le Principal toute notre reconnaissance et aussi nos félicitations, que je le prie de retransmettre au corps professoral.

Messieurs, j'ai près de moi votre ancien professeur, M. Desplat, qui, malgré ses 85 printemps, a voulu montrer à ses élèves qu'il ne les a pas oubliés. Nous allons tous lever notre verre en son honneur.

Je ne saurais oublier notre camarade Ventenat, Conseiller général de la Dordogne, qui, à maintes reprises, nous a donné des preuves de son dévouement à l'Association.

Mais, Messieurs, il est à cette table un jeune officier, le capitaine Forie, ancien élève de notre Collège, de retour de captivité en Indochine, après avoir été l'un de ces héros de Dien-Bien-Phu qui forcèrent l'admiration du monde. Nous espérons que le repos dans le climat de son enfance lui donnera à nouveau une santé compromise par de longues souffrances et nous l'assurons de la sympathie affectueuse de tous ses camarades de l'Association.

Je lève mon verre à M. René Gauthier (1), à votre Conseil d'administration, à votre Secrétaire général, M. Coq, et M. Barthe, votre Trésorier, qui me prodiguent sans cesse leur amitié, à vous tous, mes chers amis, mainteneurs de notre Société, sans qui elle ne serait ni vivante, ni brillante, à vos familles, à la Paix.



NOTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'envoi du Bulletin exigerait que les camarades nous notifient leurs changements d'adresse, et particulièrement les militaires et les coloniaux. Chaque année, de nombreux envois nous reviennent sans que les destinataires aient été atteints et la liaison est coupée.

(1) Ancien élève, organisateur de l'exposition de livres et d'estampes.

Réunion du Conseil d'Administration

Le samedi 3 septembre 1955, à 17 heures, n° 25 rue Saint-Esprit.

Présents : Bardon (Henri), Barthe, Coq, de Madaillan (Pierre), Pucheu, Rousseau (Pierre), Videau (Lucien).

— Le Président souhaite la bienvenue à Henri BARDON, désigné par cooptation pour remplacer au Conseil d'Administration Charles FOURNIER, décédé. Conformément aux statuts, l'élection d'Henri BARDON reste du ressort de l'Assemblée générale.

— Le 26° bulletin a paru le 3 novembre 1954 et le texte du 27° bulletin est approuvé.

— On règle l'ordre du jour de l'Assemblée générale et le programme de la fête annuelle du dimanche 27 novembre 1955.

— Le Trésorier présente la situation financière au 31 décembre 1954. Certes elle n'est pas alarmante et, notamment, l'immeuble pourrait être facilement évalué à plus de 2 millions. Toutefois, il est certain que l'Amicale va sur un train qui ne correspond plus à ses ressources. En effet, les cotisations rentrent difficilement, les frais de banquet sont lourds et le vin des camarades s'y fait rare. Le bulletin coûte de plus en plus cher et le loyer de l'immeuble de l'Association est inférieur à sa valeur locative réelle. L'Assemblée générale sera saisie de ces questions, mais il est décidé d'ores et déjà d'intensifier le recouvrement des cotisations, de réduire les frais de banquet, de limiter de moitié les pages du bulletin et de réviser le loyer de l'immeuble.

— Mme AUBERT, veuve de notre camarade, annonce un nouveau versement destiné à augmenter le capital par elle constitué entre nos mains, en vue de la fondation du Prix de dessin *Emmanuel Aubert*. Des remerciements sont adressés à notre membre honoraire souscripteur perpétuel, Mme AUBERT, pour l'intérêt constant porté par elle à l'Association, avec le pieux souvenir de son mari.

— Le Président expose que le docteur Gaston SIMOUNET n'ayant plus de famille à Bergerac, il appartient à l'Association de demander au Maire de notre ville et au Conseil municipal qu'une rue de Bergerac porte dès que possible le nom de notre regretté Vice-Président, ancien Maire, parce qu'il fut un grand urbaniste (Jardin Public, eau courante, rues goudronnées, etc.).

— La liste alphabétique des adhérents de l'Amicale sera publiée vraisemblablement en 1956. Les camarades seront invités à donner des précisions sur leurs profession, adresse, grades, distinctions honorifiques, etc., etc., pour rendre le Bulletin plus exact, plus vivant et plus intéressant.

— Le tombeau de la famille Augiéras sera fleuri pour la Toussaint.



NOS LAURÉATS EN 1955

Grand Prix d'Honneur de l'Association

GOUZOT (Bernard), de la classe de philosophie.

Prix Georges Augiéras

ROUSSILLE (Jean-Claude), de la classe de 1^{re}.

Prix Emmanuel Aubert

MONRIBOT (Francis), de la classe de 2^e.

Un ancien élève du Collège Henri IV, M. Guy ARNOUIL, qui a obtenu notre Grand Prix d'Honneur en 1952, a été admis définitivement en 1955 à l'Ecole Normale Supérieure, à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole des Mines, à l'Ecole du Génie Maritime et à l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité de Toulouse. Ces succès soulignent les qualités intellectuelles de ce jeune camarade. Toutes nos félicitations.



La petite histoire

Le Collège il y a 100 ans

1854 La moisson se présentant sous les plus heureuses apparences, les parents pourront pourvoir à l'instruction des enfants qu'ils avaient été obligés de retenir chez eux.

Il est constaté que rien ne laisse à désirer au Collège sous l'administration éclairée, vigilante et ferme du principal, M. Bariod.

Conformément aux circulaires du gouvernement de Louis-Napoléon, trois bourses départementales sont établies.

M. Périer, régent de mathématiques, est nommé à Cahors.

1855 On constate avec regret les torts graves et habituels de M. Saint-Dizier, régent d'histoire. C'est un mauvais professeur, inconséquent dans ses propos et d'une tenue déplorable. Après s'être fait marchand, affectant de s'appeler *boutiquier*, ses habitudes sont vulgaires et son langage trivial. Dans sa classe, l'enseignement qu'il donne dégénère en commérages. Pour tous ces motifs, ce régent cessera de faire partie du Collège.

Pour des raisons budgétaires, on refuse à M. Berthier, régent de 6^e, une augmentation de 100 francs par an, mais il est pourtant demandé la création d'une chaire de physique.

CHARLES FOURNIER

(1892 - 1954)

Discours du docteur Pierre Rousseau, Président, le samedi 19 février 1955, sous le péristyle de l'église de la Madeleine à Bergerac.



A l'heure où Charles FOURNIER va quitter Bergerac pour la solitude de la tombe, j'ai le douloureux devoir, au nom de ses camarades, de ses amis, au nom de l'Association des Anciens Elèves du Collège Henri IV de Bergerac dont il était membre du Conseil d'administration, de lui apporter ici un suprême adieu.

Charles FOURNIER, Messieurs, est né à Gardonne voici 62 ans. Gardonne, son berceau familial où, dans quelques instants, il reposera au milieu des siens. Il quitta sa petite cité natale pour faire ses études secondaires au Collège de Bergerac, dont il devint vite un des élèves les plus brillants. Tous ceux qui l'ont connu, les maîtres qui ont participé à sa formation intellectuelle, les

compagnons aussi de son enfance ou de sa jeunesse, furent toujours unanimes à louer sa belle intelligence, la distinction de son esprit, les élans généreux de son cœur.

Ces qualités qui naissaient et s'épanouissaient, à l'heure des enthousiasmes juvéniles, nous les retrouvons en plein essor, au cours de son existence trop brève.

Dès son départ de l'Université, il devient un des membres les plus écoutés de ce groupement d'anciens élèves qui prolonge dans l'intimité et la douceur du souvenir les années enfuies, où se resserrent les camaraderies écloses sur le même banc et où naissent aussi des amitiés nouvelles.

Nous aimions retrouver Charles FOURNIER à toutes les étapes de la vie de notre Société ; il nous semblait que le plaisir attendu et espéré n'était pas complet quand il n'était pas parmi nous et que quelque chose manquait à notre joie.

Très vite, il réunissait autour de sa table tout un cercle d'amis qu'il amu-

sait ou qu'il éblouissait de ses propos, de la joyeuse spontanéité de ses réparties, de la finesse parfois ironique de ses saillies, de l'autorité qui rayonnait de sa forte personnalité. Nul ne savait mieux que lui, grâce à son bon sens qui ne lui fit jamais défaut, imposer silence aux intérêts particuliers, aplanir les difficultés qui peuvent naître de discussions de jeunes hommes apportant dans nos réunions la même ardeur et les mêmes passions.

Il y a un an, presque jour pour jour, Charles FOURNIER adressait à l'un de nous (1) quelques mots, expression même d'une ancienne et fidèle amitié. Et nous nous plaisions à retrouver dans son allocution comme dans les pages qu'il écrivait, le reflet de sa culture classique, fondement de sa pensée et de sa formation littéraire. Mais derrière le brillant rideau de son esprit, nous connaissions son cœur généreux qui n'a jamais battu que pour le bien, car sa vie s'est écoulée toute droite... Il ne cachait ni ses opinions, ni ses conceptions religieuses ou philosophiques. Il ne savait jamais composer avec ce qu'il croyait être la vérité, guidé en toutes circonstances par sa loyauté et son courage civique.

La mort brutale l'a pris, lui épargnant les angoisses et les douleurs d'une rupture toujours menaçante, l'empêchant aussi d'avoir l'assistance dernière des siens qu'il aimait de toute son affection.

Charles FOURNIER n'est plus... Au vide qu'il laisse dans le cadre de ses amitiés, nous mesurons, Madame, la place qu'il occupait au sein de sa famille, la profondeur de votre détresse, dans la cruauté de l'absence. Acceptez des camarades ces quelques paroles émues qui ne peuvent, hélas, vous offrir qu'une bien faible consolation.

Le nom de Charles FOURNIER restera inscrit en bonne place dans les annales du deuil de notre Association ; mais c'est au profond de nos cœurs que nous saurons garder fidèle son souvenir.

A la mémoire de René CARMILLE

Le mardi 25 janvier 1955, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont à Paris, une messe de *Requiem* a été célébrée à la mémoire de notre camarade René CARMILLE, Contrôleur général de première classe de l'Administration de l'armée, fondateur et directeur général du Service national des Statistiques, commandeur de la Légion d'honneur, mort pour la France au camp de déportation de Dachau le 25 janvier 1945.

Le Ministre de la Défense nationale et le Secrétaire d'Etat à la guerre ont honoré de leur présence cette cérémonie, à laquelle assistaient Mme René CARMILLE et ses enfants.

L'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques, le Corps de contrôle de l'Administration de l'armée, le Service mécanographique, ses

(1) Robert Coq, secrétaire-général de l'Amicale.

camarades de la promotion 1906 de l'Ecole polytechnique et ses camarades de la Résistance sont venus en délégation. Notre Amicale était représentée par MM. Pierre Lasfargue et le commandant Pierre Charroppin, anciens élèves de l'Ecole polytechnique.

Le même jour, à 15 heures, une autre cérémonie s'est déroulée au Central mécanographique de l'armée ; pendant toute sa durée, au même instant, toutes les machines mécanographiques de France, d'Afrique du Nord et des Forces Françaises en Allemagne observaient ensemble un silencieux arrêt.

Il est inutile de rappeler l'ardeur des sentiments patriotiques de René CARMILLE, dont le Central mécanographique de l'armée porte le nom et perpétue le souvenir ; on sait la conviction avec laquelle il prit part à l'entreprise de restauration du véritable visage de la France au cours de ces quatre années à rayer de notre histoire, pour employer les propres termes du Procureur général Mornet.

NÉCROLOGIE

LAVAUD (Pierre), décédé à Bergerac le 27 décembre 1954, à l'âge de 52 ans.

FOURNIER (Charles), décédé à Pineuilh (Gironde) le 17 février 1955, à l'âge de 63 ans.

MOURLET (Albert), décédé à Bergerac le 28 février 1955, à l'âge de 59 ans.

GODARD (Louis), décédé à Bergerac le 30 mai 1955, à l'âge de 84 ans.

DE MADAILLAN (Louis), décédé à Monbazillac le 21 juillet 1955, à l'âge de 90 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

CANTELAÛVE (Albert), décédé le 10 février 1939.

MORIZE (Marcel), décédé le 20 juin 1939.

LIONNET (Edmond), décédé le 30 mai 1944.

NADAUD (Pierre), décédé le 13 juin 1944.

CARMILLE (René), décédé le 25 janvier 1945.

NOUVEL (Ernest), décédé le 6 février 1946.

MIRABEL (Roger), décédé le 14 décembre 1950.

HAYTON (Enrique), décédé le 13 octobre 1953.

FOURNIER (Charles), décédé le 17 février 1955.

MORTS POUR LA FRANCE

1870-1871 — ALLARD Henri.

1914-1918

ANDRÉ Gabriel, AUGIÉRAS Georges, AUROUSSEAU René, AUROUSSEAU Roger, AVEROUS-MALBÉ Jean ;

BARBARIN Louis, BARTHÉLEMY Fernand, BASTIDE Pierre, BEAUGER Emile, BELLUGUE Albert, BÉNEY Georges, BERNARD René, BERTOUNESQUE Roger, BERTRAND André, BERTRAND Henri, BISSEY Jean-Jacques, BOST John, BOUCHILLOUX Roger, BOUDAULT Henry, BRUNET Georges, BRUNET Roger, CAPDEVILLE Hugues, DE CHANAUD DE LESTANG Jacques, CHAPEAU Charles, CHAUMONT Pierre, CLEMENT-AUBIER Robert, COLLET Georges, CONIL Robert, COSTE René, COUSSIERES André ;

DELAVAUD-DUMONTEIL Paul, DELMAS Marcel, DELOUIS Arthur, DELOUIS Georges, DESPAX Emile, DOREAU Robert, DUBUC Jacques, DUCOURNAU Jean, DUVERGIER Georges ;

ESCARAVAGE Paul, ESCUREYX Edouard, EYMOND Paul ;

FAISANDIER Maurice, FLOURET Joseph, FOURNIER Léon, FRANC Roger ;

GADRAT Raoul, GALLET Sem, GAY Emilien, GENESTE Emile, GONTIER DU SOULAS Guy, GOUBIER Raoul, DE GREZEL Maurice, GROSSETIE Gaston, GROSSOLEIL Jean, GUILLAUME Pierre ;

HERTZOG Albert, HERTZOG Henri ;

JANNOT Albert, JAUBERT Jean, JOACHIM Marcel, JOBIT André, JOBIT Eugène ;

LABROUSSE Marcel, LACOSTE Gabriel, LAFARGUE Robert, LAMBERT Urbain, DE LAPOYADE Jacques, DE LARROQUE André, LAVALADE André, LESPINASSE Henri, LÉVÊQUE Henri, LOUBIÈRE André, LUZIGNAN Honoré ;

DE MONTATAIRE DE MADAILLAN Louis, MARCERON André, MASSIF André, MAUMONT Georges, DU RIEU DE MAYNADIER Christian, MEDAN Marius, MESSERER Louis, MICHELET Francis, MIRET Pierre, MORDANT Pierre, MOURGUET Yvan ;

NOEL Marcel, NOEL René ;

PASCAL Jean, POUMEAU Henri, POUMEAU Jean, PUJOL François, QUEYROY André ;

REY René, RICAUD René, RIGAL Pierre, RINGUET Jean, DE RDELLEC DU PORZIC Edouard, ROY Maurice ;

SABOURIN Paul, SALAGNE Paul, SCHMIDT Georges, SIMONDET Yves, SIREYJOL Jean, STÉPHAN Maurice ;

TAUTAIN René, TEXIER Jean, TEYSSANDIER René, THOMAS Lucien ;

VALET Robert, VALETTE André, VIEILLEFOND Jean-Daniel, VIELLEFOND Jean-Maurice.

1939-1945

ALLEGRE Maurice, ARNAUD André, BLANCHE Robert, BLONDEL Jean, BONNET Christian, CARMILLE René, CASTAING Raymond, DAGASSAN André, DUPUY Pierre, FESTAL Georges, JARDEL Robert, LABBE Marcel, LAJOUX Pierre, LEVIGNAC Charles, LEVIGNAC Serge, MASSERON Pierre, DE MONTATAIRE DE MADAILLAN François, NADAUD Pierre, NOEL Georges, PLAZE Jean, RIU Georges, DE ROYERE Hugues, TEYSSANDIER DE LA SERVE Bernard.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILAUD ET C¹^e) BERGERAC

Dépôt légal du 4^e trimestre 1955 (N^o 396)

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
